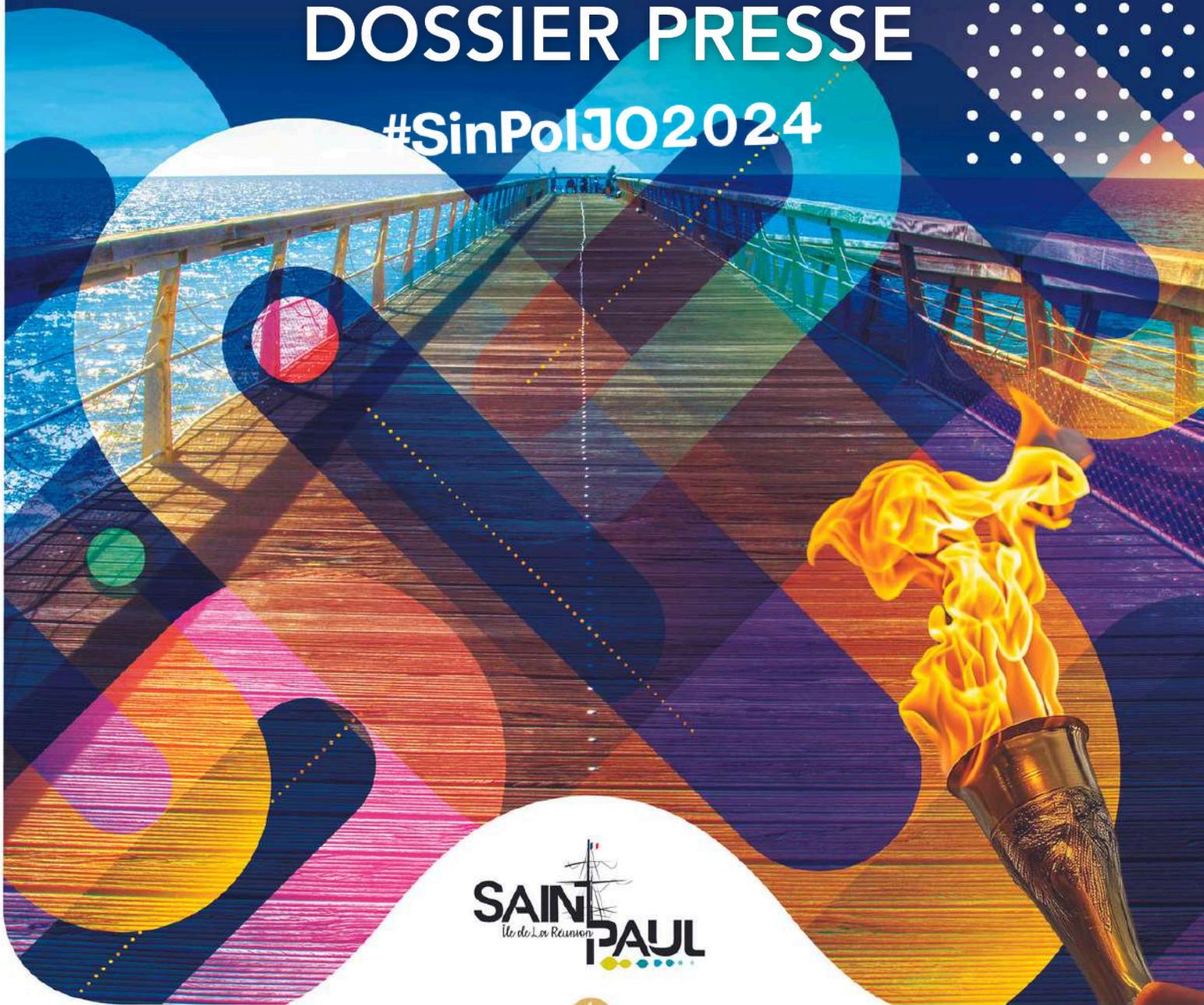


LES JO 2024 À SAINT-PAUL

Du 26/07 au 11/08/2024

DOSSIER PRESSE

#SinPolJO2024



SAIN
Île de La Réunion
PAUL





2

À propos de Saint-Paul

3

Un mot de Monsieur le Maire

4

Le Relais de la Flamme Olympique

5

Le parcours de la Flamme

6

Les porteurs de la Flamme

7

L'initiative athlécoles

11-10

L'unique Club JO 2024 de la Réunion

12

L'hymne des JO par l'école de musique
de l'IO

14-16

Modifications et conseils de circulation

17-18

Communiqué de presse

19

Contacts

20

Annexes



À PROPOS DE SAINT-PAUL

Labellisée Terre de Jeux 2024, Génération 2024, Ville d'Art et d'Histoire et Ville Active et Sportive, Saint-Paul rayonne culturellement et sportivement avec plus de 500 manifestations annuelles attirant chaque année plus d'un million de visiteurs. Sur le plan sportif, la commune a renoué avec son statut de cité majeure, grâce à un fort accompagnement des 300 clubs locaux et son vivier de championnes et de champions.

Saint-Paul constitue le berceau du peuplement de l'île de la Réunion et s'étend de la mer à la montagne, sur plus de 24 400 kilomètres carré. C'est la commune la plus vaste de la Réunion. Avec une population de 106 554 habitant.e.s, Saint-Paul se positionne indéniablement comme un acteur majeur du dynamisme réunionnais.



UN MOT DE MONSIEUR LE MAIRE

Mesdames, Messieurs, cher.es ami.es sportifs.ves,

C'est avec une immense fierté que nous vous annonçons un événement historique pour notre commune de Saint-Paul : le 12 juin, nous accueillerons la flamme olympique pour la première étape de son parcours autour de l'île. Ce moment inoubliable débutera à 7h sur la place du Débarcadère et se conclura sur la place de l'Hôtel de Ville après un relais dynamique de nos porteurs.

Cet événement sera marqué par des animations festives et la présentation en avant-première de l'hymne saint-paulois des Jeux Olympiques, interprété par les talentueux élèves de notre École municipale de musique. Nous les remercions chaleureusement pour leur engagement.

Saint-Paul est un acteur incontournable des Jeux Olympiques 2024. Ainsi, dès le 26 juillet et jusqu'au 11 août, le "Club 2024" transformera notre gymnase du centre en une véritable fan zone, permettant à tous de vivre intensément les épreuves sportives diffusées en direct.

Nous sommes déterminés à rassembler les habitants autour de l'esprit olympique et à célébrer notre riche culture sportive. Je vous invite à nous rejoindre nombreux pour ces moments exceptionnels.

Sportivement,
Emmanuel Séraphin
Maire de Saint-Paul



LE RELAIS DE LA FLAMME OLYMPIQUE

12 JUIN 2024

Le 12 juin, à 7 heures du matin, Saint-Paul s'illuminera de l'éclat Olympique alors que la mythique flamme traversera ses rues et son front de mer. En accueillant le relais de la Flamme, symbole de la paix, Saint-Paul, capitale du Vivre-Ensemble, s'apprête à vivre un moment exceptionnel et inspirant.

Au total ce sont 17 porteurs qui se relayeront sur le tracé pour revenir sur la Place de l'Hôtel de Ville. Des animations multiples viendront y conclure la fin de cette première étape réunionnaise et nous présenterons en avant première l'hymne saint-paulois des Jeux Olympiques interprété par les élèves de l'École municipale de musique de Saint-Paul.

Notre ambition reste donc intacte : faire rayonner les Jeux Olympiques et Paralympiques sur notre territoire avant et pendant toute la période de compétition.



ILS SERONT PORTEURS DE LA FLAMME

12 JUIN 2024

François AIPART

Gaëlle Marie Eliette ANAZOR

Jérémy BASQUAISE

Serge CROCHET

Julien CONAC

Pascal DEFOUR

Régine DELANOË

Laurent DINDAR

Anne Gaelle HOARAU

Arnaud JACE

Marie-Rose LACOUDRAY

Alizée MOREL

Gladys Karima NIGNON

Sabrina RICHARD

Frederic TESTU

Thomas WILLEMSE

Estecy ZOPIRE BARLIE

L'INITIATIVE ATHLÉCOLES ET SES BÉNÉFICES

Le dispositif Athlécoles, lancé en septembre 2022 à Saint-Paul, vise à promouvoir la pratique sportive dès le plus jeune âge dans 48 écoles, touchant 6 500 élèves du CE2 au CM2. Il intègre l'athlétisme au cœur de l'éducation pour renforcer la santé, la cohésion sociale et l'inclusion, en lien avec les Jeux Olympiques de 2024 à Paris.

Le programme inclut des regroupements sportifs réguliers organisés en partenariat avec des associations locales, telles que l'USEP et la Ligue d'Athlétisme, intégrant même des écoles situées dans des zones reculées comme le cirque de Mafate.

Il s'aligne avec le Plan Éducatif Global, créant des passerelles entre les écoles et les clubs sportifs, et a culminé le 1er juillet 2023, avec un grand meeting où 20 jeunes ont pu gagner leurs places pour les JO de Paris 2024.



20
GÉNÉ-
RATION
24

L'INITIATIVE ATHLÉCOLES LE GRAND VOYAGE

Suite à ce grand meeting au stade olympique, Paul-Julius-BENARD, les 20 meilleurs élèves ont remporté leur place pour assister aux JO 2024. Du 24 juillet au 2 août 2024 ils s'envoleront pour assister aux Jeux Olympiques de Paris. Des visites culturelles sont également prévues qui permettront la découverte du patrimoine de la ville de Paris au travers de ses bâtiments et édifices les plus prestigieux.

Au programme du voyage :

- La cérémonie d'ouverture JO PARIS 2024
- Le cyclisme contre la montre
- Un match de Basket ball au Stade Pierre Mauroy de Lille
- Une session de rugby à 7 au Stade de France
- Une compétition de Triathlon
- Le 20 Kilomètres marche
- Une compétition de BMX place de la Concorde
- Une matinée d'athlétisme au Stade de France



L'INITIATIVE ATHLÉCOLES EN RÉSUMÉ

Lancement du dispositif
Athlécoles

Grand
Meeting Sportif
Sélection des 20 jeunes

Départ pour
le grand voyage

Participation aux
JO Paris 2024
et visites culturelles

Fin du voyage



Septembre 2022

1^{er} juillet 2023

24 juillet 2024

02/08

+ de 16 regroupements sportifs
entre décembre 2022 et mai 2024



L'INITIATIVE ATHLÉCOLES

CHIFFRES CLÉS

- 48 écoles issues des 7 bassins de vie de Saint-Paul
- 219 classes, soit 6 500 élèves du CE2 au CM2
- + 16 regroupements sportifs
- 1 grand meeting sportif organisé le 1er juillet 2023
- 1 grand voyage pour 20 jeunes : direction JO Paris 2024



Scannez pour découvrir
l'initiative Athlécoles en vidéo



L'UNIQUE CLUB 2024 DE L'OCÉAN INDIEN

Du 26 juillet au 11 août, la Ville de Saint-Paul se prépare à vivre intensément les Jeux Olympiques de 2024 en accueillant l'unique Club 2024 de la Réunion. En transformant des espaces emblématiques en lieux de rassemblement festif, Saint-Paul offre à ses habitants et visiteurs une expérience unique pour vibrer au rythme de la compétition.

Pendant 17 jours, ce Club sera une fanzone dynamique où chacun pourra se réunir pour soutenir les athlètes, partager des moments de convivialité et célébrer l'esprit olympique. Avec des retransmissions en direct, des activités ludiques et des animations culturelles, Saint-Paul crée un environnement enthousiasmant qui reflète son engagement envers le sport, la diversité et le partage.



L'HYMNE DES JO PAR L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE L'OI

L'école de musique de l'OI de Saint-Paul a entrepris un projet exceptionnel pour célébrer le passage de la Flamme Olympique dans la Ville. En collaboration avec les élèves et les professeurs des ateliers municipaux de pratique musicale, un hymne original intitulé « JO 2024 Sin Pol en fors » a été composé pour marquer cet événement historique. Ce morceau, créé par Vincent BELLEC avec l'aide d'élèves, incarne l'esprit de l'unité et du partage prôné par les Jeux Olympiques.

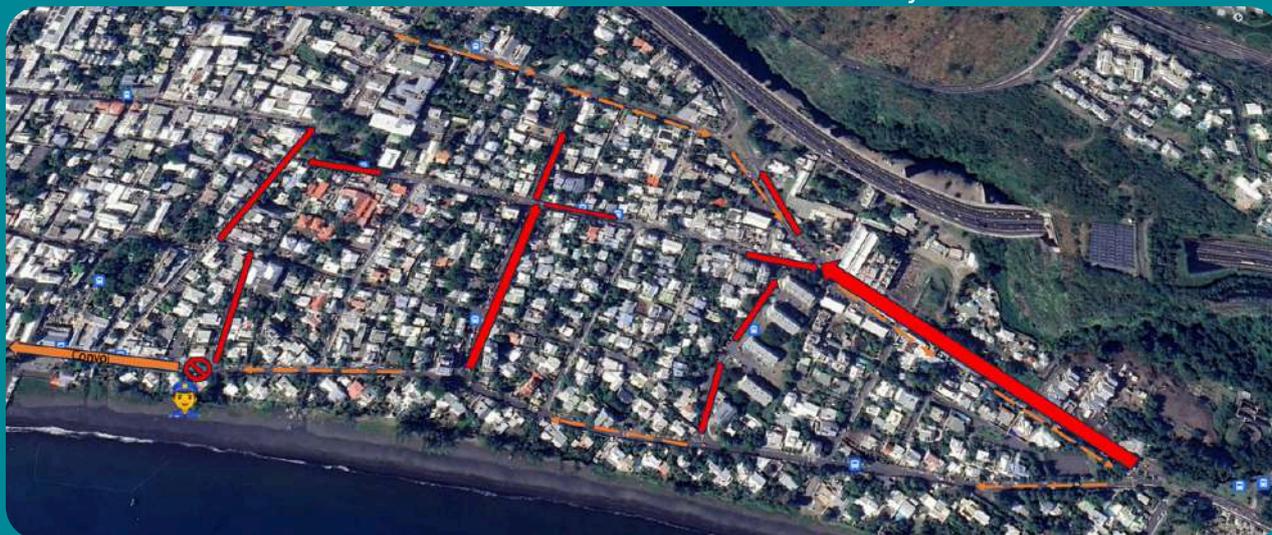
Les enfants, âgés de 6 à 14 ans, ont eu l'occasion de s'initier à différents instruments, tels que les percussions traditionnelles (roulèr, kayamb, combi sati, tambour malbar), les métallophones, et même les instruments assistés par ordinateur. Le refrain, chanté en créole, appelle à l'unité et à l'espoir, résonnant avec les valeurs olympiques.

Ce projet culminera le 12 juin lors d'une performance sur le parvis de la mairie de Saint-Paul, où 24 élèves des ateliers de chant et de percussions interpréteront l'hymne devant le public. Cette prestation sera non seulement une démonstration de leurs talents et de leur dévouement, mais aussi une célébration de la culture locale et de l'esprit communautaire.



MODIFICATIONS DE CIRCULATION

Fermeture zone cimetière – la baie - fermé le mercredi 12 juin de 04h à 09h



→ Déviation à prévoir - - - - - → Arrivée convoi vers 06h45 – 07h00 Zone d'attente convoi

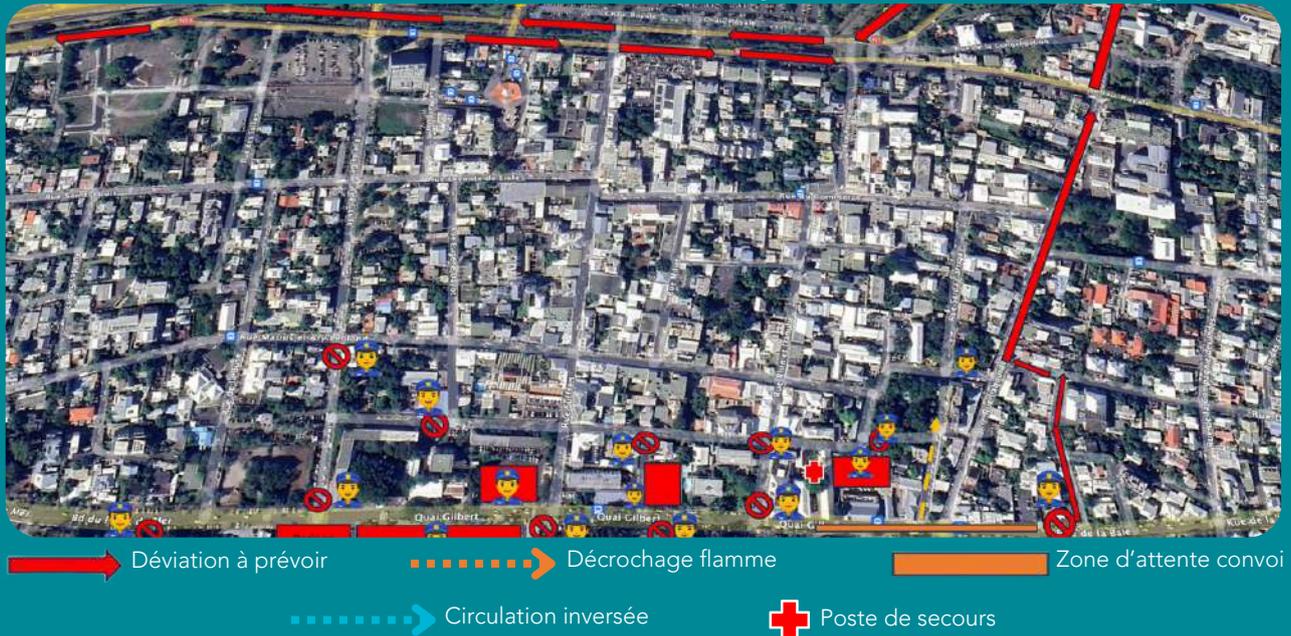
Le stationnement et l'arrêt sont interdits du mardi 11 juin 2024 à partir de 20h00 au mercredi 12 juin 2024 à 10h00 le long de :

- la rue du **Quai Gilbert**, portion comprise entre la rue Labourdonnais et la rue du Général de Gaulle,
- **boulevard du Front de Mer**, portion comprise entre la rue du Général de Gaulle et la rue Guldive,
- la rue **Guldive**, portion comprise entre le boulevard du Front de Mer et la rue Marius et Ary Leblond,
- la rue **Marius et Ary Leblond**, portion comprise entre la rue Guldive et la Médiathèque,
- la rue entre la médiathèque et le collège Antoine Soubou,
- la rue **Etienne Regnault**, portion comprise entre la rue Marius et Ary Leblond et la rue Colbert,
- la rue de la **Buse**, portion comprise entre le Boulevard du Front de Mer et la rue Marius et Ary Leblond,
- la rue du **Général de Gaulle**, portion comprise entre la rue Marius et Ary Leblond et boulevard du Front de Mer,
- la rue **Suffren**, portion comprise rue du Quai Gilbert et la rue Evariste de Parny,
- la rue **Rhin et Danube**, portion comprise entre la rue du Quai Gilbert et la rue Marius et Ary Leblond,
- la rue **Eli Eudor**, portion comprise entre la rue du Quai Gilbert et la rue Evariste de Parny,
- la rue **Louis Lepinay**, portion comprise entre la rue du Quai Gilbert et la Place du Général De Gaulle.

L'arrêté est à retrouver en annexe !

MODIFICATIONS DE CIRCULATION

Fermeture Centre Ville - fermé à partir du mardi 11 juin de 20h au mercredi 12 juin à 9h

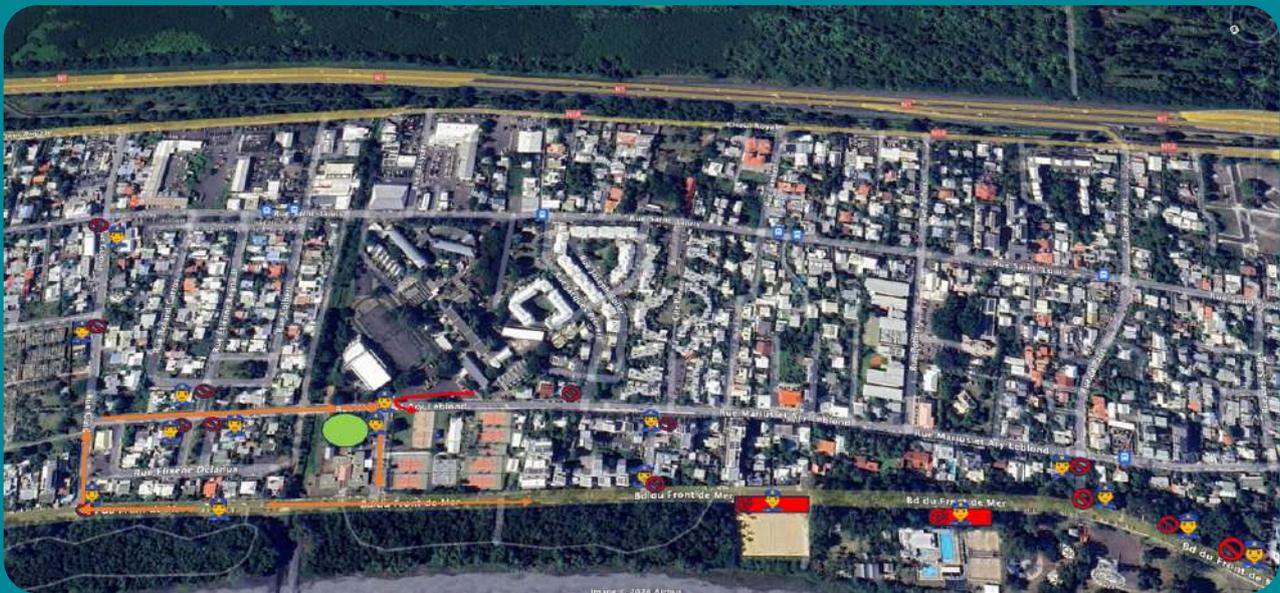


Les voies suivantes sont fermées à la circulation, sauf aux riverains ayant un parking privé au sein de leur parcelle ou résidence, du mardi 11 juin 2024 de 20h au mercredi 12 juin à 6h00 :

- la rue du **Quai Gilbert**, portion comprise entre la rue Labourdonnais et la rue du Général de Gaulle, une déviation sera mis en place par la rue du Sémaphore,
- le **Boulevard du Front de Mer**, portion comprise entre la rue du Général de Gaulle et la rue Guldive,
- la **Place du Général de Gaulle**, portion comprise entre la rue Evariste de Parny et la rue Louis Lépinois,
- la **rue Rhin et Danube**, portion comprise entre la rue du Quai Gilbert et la rue Evariste de Parny,
- la **rue Eli Eudor**, portion comprise entre la rue du Quai Gilbert et la rue Evariste de Parny,
- la **rue Evariste de Parny**, portion comprise entre la rue Eugène Dayot et la rue du Général de Gaulle,
- fermeture de la **rue du Général de Gaulle**, portion comprise entre la rue Marius et Ary Leblond et le Boulevard du Front de Mer,
- la **rue de Paris**, portion comprise entre la rue Marius et Ary Leblond et le Boulevard du Front de Mer,
- la **rue Marius et Ary Leblond**, portion comprise entre la Médiathèque et la rue Guldive,
- la rue située entre la Médiathèque et le collège Antoine Soubou,
- la **rue Guldive**, portion comprise entre le Boulevard du Front de Mer et la rue Marius et Ary Leblond, une déviation sera mis en place au niveau du rond point entre le Boulevard du Front de Mer et la rue Jacob de La Haye,
- la **rue Etienne Regnault**, portion comprise entre la rue Marius et Ary Leblond et la rue Colbert,
- la **rue Elixenne de Lanux**.

MODIFICATION DE CIRCULATION

Fermeture Centre Ville - fermé à partir du mardi 11 juin de 20h au mercredi 12 juin à 9h



→ Déviation à prévoir ● Zone fourrière (60 places)

La circulation, l'arrêt et le stationnement sont interdits du mardi 11 juin 2024 à partir de 20h00 au mercredi 12 juin 2024 à 10h00, sur :

- les places de parking jouxtant le **terrain de beach soccer**,
- le parking jouxtant le **Creps** et la **Piscine Municipale**,
- le parking du **marché forain de Saint-Paul**,
- le parking parking du **CCAS**,
- le parking **Bachaga Boualem**,
- le parking du **Vapiano**,
- le parking **Jujube**,
- le parking de l'ancienne école maternelle **Eugène Dayot**.

MODIFICATIONS DE CIRCULATION

Les voies suivantes sont totalement fermées à la circulation de tous les usagers (sauf secours) le mercredi 12 juin 2024 de 06h00 à 10h00 :

- la **rue du Quai Gilbert**, portion comprise entre la rue Labourdonnais et la rue du Général de Gaulle, une déviation sera mis en place par la rue du Sémaphore,
- le **boulevard du Front de Mer**, portion comprise entre la rue du Général de Gaulle et la rue Guldive,
- la **Place du Général de Gaulle**, portion comprise entre la rue Evariste de Parny et la rue Louis Lépinay,
- la **rue Rhin et Danube**, portion comprise entre la rue du Quai Gilbert et la rue Evariste de Parny,
- la **rue Eli Eudor**, portion comprise entre la rue du Quai Gilbert et la rue Evariste de Parny,
- la **rue Evariste de Parny**, portion comprise entre la rue Eugène Dayot et la rue du Général de Gaulle,
- fermeture de la **rue du Général de Gaulle**, portion comprise entre la rue Marius et Ary Leblond et le Boulevard du Front de Mer,
- la **rue de Paris**, portion comprise entre la rue Marius et Ary Leblond et le Boulevard du Front de Mer,
- la **rue Marius et Ary Leblond**, portion comprise entre la Médiathèque et la rue Guldive,
- la rue située entre la Médiathèque et le collège Antoine Soubou,
- la **rue Guldive**, portion comprise entre le Boulevard du Front de Mer et la rue Marius et Ary Leblond, une déviation sera mis en place au niveau du rond point entre le Boulevard du Front de Mer et la rue Jacob de La Haye,
- la **rue Etienne Regnault**, portion comprise entre la rue Marius et Ary Leblond et la rue Colbert,
- la **Rue Elixenne de Lanux**.

NOS RECOMMANDATIONS

Il sera possible de se garer sur les parkings suivants :

- Chaussée Royale en face du super U
- Église de Saint-Paul
- Grotte du Peuplement
- Sous le Viaduc
- Parking du Ski nautique à l'étang
- Parking du cimetière de l'étang



Saint-Paul, jeudi 6 juin 2024

Saint-Paul, phare de Paris 2024 accueille l'unique Club des JO de l'Océan Indien

Saint-Paul, Ville Active et Sportive, également labellisée Terre de Jeux 2024, est honorée d'annoncer qu'elle accueillera la Flamme Olympique le mercredi 12 juin 2024. De 7h à 9h, la Flamme traversera la Ville de Saint-Paul, offrant à chacun un moment inoubliable. Par ailleurs, Saint-Paul sera l'unique ville de La Réunion à accueillir un Club 2024, du 26 juillet au 11 août.

Relai de la Flamme Olympique : Mercredi 12 Juin

Le parcours débutera sur la Place du Débarcadère de Saint-Paul à 7h, marquant ainsi la première étape de son passage à La Réunion et s'achèvera sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Une quinzaine de relayeurs se succéderont pour porter la Flamme Olympique le long du front de mer, avant de remonter jusqu'à l'angle du boulevard de la rue Sémaphore.

La flamme redescendra ensuite la rue Guldive pour arriver à l'Hôtel de Ville à 9h. Dès 8h30, des animations festives se dérouleront dans le jardin de l'Hôtel de Ville, incluant des discours et une interprétation en avant-première de l'hymne saint-paulois des Jeux Olympiques par les élèves de l'École municipale de musique de Saint-Paul.

Après cette célébration, la Flamme poursuivra son parcours dans les autres villes de l'île. En raison de cet événement exceptionnel, des perturbations de circulation sont à prévoir. Pour plus d'informations sur les dispositifs de circulation et de stationnement, consultez notre site internet : www.saintpaul.fr.

Club 2024 à Saint-Paul: Du 26 Juillet au 11 Août

Saint-Paul continuera de vibrer au rythme des Jeux Olympiques et Paralympiques et est fière d'annoncer qu'elle est la seule ville labellisée habilitée à accueillir un Club 2024 à La Réunion, du 26 juillet au 11 août. "Véritable fan zone, ce club permettra aux habitants et aux visiteurs de se rassembler dans une ambiance festive et de suivre, les retransmissions en direct des compétitions et de participer aux activités ludiques et animations culturelles proposées au sein du club," précise Emmanuel Séraphin, Maire de Saint-Paul.



COMMUNIQUÉ COMMUNIQUÉ COMMUNIQUÉ

20 jeunes s'envolent pour les JO 2024 de Paris

À l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, Saint-Paul donnera l'opportunité à une vingtaine d'élèves saint-pauloises et saint-paulois d'assister aux JO 2024 depuis Paris.

Lancé en septembre 2022, ce programme vise à promouvoir l'athlétisme comme vecteur de santé et de cohésion sociale. Après un grand meeting au stade olympique, Paul-Julius-BENARD, les 20 meilleurs élèves ont remporté leur place pour assister aux JO 2024, leur offrant ainsi une opportunité unique.

Le dispositif Athlécoles a permis de renforcer la place du sport dans 48 écoles et 219 classes de Saint-Paul, touchant 6 500 élèves de CE2, CM1 et CM2.

Saint-Paul, labellisée Terre de Jeux 2024, et comptant 300 clubs sportifs sur son territoire confirme ainsi son statut de cité sportive majeure, véritable terre de championnes et de champions.

À propos de Saint-Paul

Située dans l'Ouest de La Réunion, Saint-Paul, chef-lieu d'arrondissement, constitue le berceau du peuplement de l'île. S'étendant sur plus de 24 400 kilomètres carrés, c'est la commune la plus vaste de l'île. Avec une population de 106 554 habitantes et habitants, la Ville se positionne comme un acteur majeur du tourisme et plus généralement de l'économie réunionnaise.

Premier employeur de la commune, Saint-Paul mobilise une équipe de 3 200 agents, répartis dans six pôles : la vie éducative, l'entreprise municipale, la citoyenneté et la vie locale, la culture et le sport, la ville nouvelle et transition écologique, les solidarités et la proximité.

En 2023, le niveau d'investissement de la commune a atteint un niveau historique de 60 millions d'euros déployés au sein de ses 7 Bassins de vie que sont : Saint-Paul centre, Saint-Gilles-les-Bains, La Saline, Plateau Caillou, Le Guillaume, La Plaine/Bois de Nèfles et Mafate.

Contact presse : Direction de la Communication de la Ville de Saint-Paul

contactpresse@mairie-saintpaul.fr

Catherine CLASS : 06 92 82 10 96

Thomas SELLY : 06 92 48 32 57



CONTACTS PRESSE

CATHERINE CLASS

Directrice de la communication

✉ catherine.class@mairie-saintpaul.fr

☎ 0692 82 10 96

THOMAS SELLY

Chargé de rédaction et relations presse

✉ thomas.selly@mairie-saintpaul.fr

☎ 0692 48 32 57





SAINT PAUL

Île de La Réunion